

## Monologue social

Alors que le CMN ne cesse de se targuer de la grande qualité du dialogue social dans l'établissement, preuve est encore une fois faite qu'il ne s'agit que d'un pur mensonge. Après un CHS Central qui s'est tenu sans nous (4 février), ce jeudi 12 mai c'est au tour du CHS Paris-Siège d'en faire les frais.

Dès l'ouverture de la séance le Directeur Général, qui est arrivé avec un bon quart d'heure de retard, nous annonce que la réunion devra se terminer à 13H00 tapante, soit disant pour cause d'agenda chargé. **Pour nous, il est hors de question que les instances, qui plus est le CHS qui concerne directement les conditions de travail des agents, soient bâclées**. Nous avons toujours, dans un esprit ouvert à l'échange et à la discussion, demandé que les instances se tiennent au moins sur une journée.

Sachez, Monsieur le Directeur Général, qu'il n'y a pas de petits sujets en CHS; il s'agit des conditions de travail et du quotidien des agents.

Après un peu plus d'une heure de débat et seulement deux monuments de traités, le Directeur Général, trouvant sans doute que les choses n'allaient pas assez vite, a décidé d'accélérer le rythme alors qu'il restait de très nombreuses questions en suspend. **Il a même été jusqu'à interdire aux représentants du personnel de s'exprimer !** Face à ses arguments d'autorité, nous n'avons donc eu d'autre choix que de nous lever et de quitter la séance. Comment prétendre être dans un dialogue si notre interlocuteur nous impose le silence ? Cet acte délibéré et sans doute calculé est gravissime et démontre une fois de plus le peu de cas que fait la direction de l'établissement des représentants du personnel, des instances paritaires et finalement des agents du CMN.

**S'il subsistait encore un semblant de dialogue social jusqu'à présent, par cette dernière provocation, l'administration fait tout pour le rompre.** Jamais les instances au CMN n'auront été aussi malmenées. La situation actuelle est d'autant plus grave que nous allons être amenés à entamer des discussions sur des sujets extrêmement lourds (statut des contractuels, précarité, règlements intérieurs...); comment dans ce contexte avancer sereinement sur tous ces sujets cruciaux ?

Cette situation de blocage est de l'entière responsabilité de l'administration qui ne cherche qu'à minimiser ce temps de la concertation pourtant prévue par les textes fondamentaux à la base de notre Démocratie.

Monsieur le Directeur Général, pour nous l'instance n'est pas une scène et la concertation n'est ni un jeu d'acteur ni une posture !

Au delà même des instances paritaires qui ne sont plus que de simples « pantalonades », plus personne aujourd'hui n'a voix au chapitre. Cette direction omniprésente est la seule à pouvoir s'exprimer, à avoir raison sur tous les sujets, toutes voix divergentes étant purement et simplement écartées voir éliminées.

**Alors même que la situation sociale est partout tendue, vous faites le choix de ne pas entendre.**